



DESCRIPTION DU POSTE : Chargé de mission auprès de la cellule d'audit et du contrôle interne

Nom :
Prénom :
Cadre d'emploi :
Catégorie
Poste ouvert aux contractuels :

Localisation du poste :
GIP L'EUROPE A MAYOTTE

Contexte :

Le préfet de Mayotte est l'autorité de gestion des programmes FEDER – FSE, pour les générations 2014 – 2020. Pour le programme 2021 - 2027, il est l'autorité de gestion du FEDER et autorité de gestion déléguée du FSE PLUS.

Le SGAR de Mayotte est en charge de cette autorité de gestion. Pour ce faire, il dispose actuellement d'un service dédié à la gestion de ces fonds.

Cette organisation, qui était pertinente pour la gestion d'un seul fonds, devait évoluer afin de permettre de disposer de moyens suffisants pour gérer les crédits supplémentaires du plan de relance de l'Union Européenne (REACT EU) et la nouvelle génération des fonds pour la période de 2021 – 2027. C'est dans ce contexte que le GIP L'EUROPE A MAYOTTE a été créé.

Pour permettre d'optimiser l'utilisation des fonds et en faire bénéficier au plus grand nombre d'acteurs socio-économiques du territoire, des chargés de mission seront recrutés dans les domaines des audits et du contrôle interne.

Vos activités principales

Placé-e sous l'autorité du Directeur, le chargé de mission auprès de la cellule Audit et Contrôle Interne assiste la direction du GIP dans ses missions de mise en œuvre et de contrôle des fonds européens, dans la gestion des programmes opérationnels 2014-2020, 2021 – 2027 et du REACT EU.

L'audit et le contrôle interne ont pour objet de s'assurer du bon fonctionnement du système de gestion mis en place et de vérifier que les procédures définies notamment dans le descriptif du système de gestion et de contrôle sont bien respectées par l'ensemble des services instructeurs.

Ce contrôle, qui porte sur les opérations cofinancées par les fonds européens et sur les systèmes/procédures de gestion et de contrôle, a pour objectif principal de détecter, prévenir et corriger les irrégularités (individuelles ou systémiques) ou les défaillances constatées lors des vérifications sur pièces et sur place le cas échéant.

L'audit et le contrôle interne doivent veiller au respect des procédures (notamment l'identification des bonnes pratiques), au service rendu à l'utilisateur/porteur de projet et à l'organisation des activités et des processus.

Les observations relevées sur les dossiers contrôlés sont signalées aux services qui en ont la charge.

Il/elle assure la coordination des contrôles et la mise en œuvre des suites à donner. Une attention particulière est portée au caractère conclusif des contrôles et au suivi des conclusions.

Dans le cadre de ses missions, l'intéressé·e exercera les principales activités suivantes :

- conduite des audits ;
- détection, prévention et correction des irrégularités (individuelles ou systémiques) ou défaillances ;
- contrôles des dossiers et visites sur place si nécessaire,
- coordination des contrôles et mise en œuvre des suites à donner,
- rédaction du rapport annuel de contrôle,
- définition d'un modèle de tableau de bord et de cartographie de risques,
- élaboration d'un outil d'autoévaluation des systèmes de gestion.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Le poste demande, compte tenu de la diversité de son contenu, une forte implication personnelle sur l'ensemble de son champ d'action, une capacité d'analyse et de synthèse, une polyvalence, un sens de l'autonomie et de grande disponibilité, un sens relationnel développé en interne et en externe, une capacité d'adaptation, une rigueur, une connaissance des politiques européennes et du mode de fonctionnement de la commission européenne au niveau régional, notamment les fonds européens structurels d'investissement.

Compétences principales mises en œuvre :

- Disposer de compétences budgétaires et comptables ;
- Disposer des compétences juridiques ;
- Disposer des compétences informatiques (bureautique : niveau pratique requis).
- Savoir travailler en équipe, savoir appliquer la réglementation, avoir l'esprit de synthèse et savoir négocier.
- Avoir le sens des relations humaines, savoir s'adapter et savoir communiquer.

Votre environnement professionnel

Le responsable d'audit et de contrôle interne assiste le directeur du GIP L'EUROPE A MAYOTTE dans ses missions de gestion des fonds européens. Au sein de l'organigramme du GIP, le dispositif d'audit et de contrôle interne est mis en œuvre par une personne identifiée et dédiée à cette mission.

Il/Elle émet en toute indépendance des recommandations pour améliorer le système de gestion et de contrôle. Il/elle identifie également les risques ou les retards importants affectant la mise en œuvre des procédures, des opérations et contribue, par ses propositions, à les maîtriser.

Personnes à contacter :

Ali SOULA
Directeur du GIP L'Europe à Mayotte
Mail : ali.soula@mayotte.gouv.fr